

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 70-756/SG/FP accordant un congé annuel à un instituteur du Cadre métropolitain.

n° 70-756/SG/FP

Ministère  
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication  
23 juin 1970

Numéro JO  
n° 13 du 10/07/1970

Date du numéro  
10 juillet 1970

### TEXTE INTÉGRAL

Au titre du congé annuel prévu par l'arrêté n° 59/SPCG du 17 mai 1958 susvisé, une autorisation d'absence pour la durée des vacances scolaires 1970, à passer en métropole, est accordée à M. Christian Bonnefoy, instituteur du Cadre métropolitain de 2e échelon du département de la Gironde (Académie de Bordeaux), en service au Centre de formation professionnelle (Ministère du Travail). Une réquisition de passage par voie aérienne, en classe touriste, Djibouti-Paris sera délivrée à M. Christian Bonnefoy qui voyagera seul et quittera le Territoire, en principe le 28 juin 1970. La dépense afférente à la présente décision est imputable au budget local.